

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

LA PECHE ARTISANALE EN AFRIQUE DE L'OUEST
EVOLUTION ET IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE
A TRAVERS L'EXEMPLE DE LA PECHE EN LAGUNE EBRIE
(COTE D'IVOIRE)

par

François GERLOTTO : Océanographe

et

François VERDEAUX : Ethnologue

ABIDJAN MAI 1978

CENTRE DE PETIT BASSAM - SCIENCES HUMAINES
04 B.P. 293 ABIDJAN 04 - COTE D'IVOIRE

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES
B.P. V 18 ABIDJAN - COTE D'IVOIRE



20 DEC. 1995

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 42905

Cote : B

PLAN

1 - INTRODUCTION

2 - PRODUCTION

- a) Description et estimation de la production*
- b) Distinction des deux modes de pêches*

3 - COMMERCIALISATION

- a) Transformation*
- b) Réseaux commerciaux*

4 - EVOLUTION DE LA PECHE ARTISANALE

- a) Les indices d'évolution biologique*
- b) Evolution socio-historique et innovations techniques*

5 - CONCLUSION

1 - INTRODUCTION

La pêche maritime artisanale en Afrique de l'Ouest dont nous avons montré l'importance dans de précédents articles (1) ; semble caractérisée en particulier par une très grande faculté d'évolution et d'adaptation aux variations du milieu. Si dans certains cas les transformations observées sur la pêcherie paraissent tout-à-fait logiques et bien liées à une adaptation au milieu, il est fréquent que les évolutions qui se présentent soient parfaitement inexplicables à la seule mesure de nos observations biologiques et écologiques. C'est que la pêche artisanale, employant un grand nombre de pêcheurs et nécessitant des investissements généralement faibles est régie par un système socio-économique extrêmement complexe, et très variable suivant les époques, les régions, les engins. Il est donc indispensable pour une bonne compréhension du phénomène "pêche artisanale" en Afrique de l'Ouest, de démontrer les mécanismes sociaux et économiques qui le sous tendent.

Dans cette optique la pêche artisanale des lagunes de Côte d'Ivoire présente un caractère exemplaire pour de nombreuses raisons. Tout d'abord il s'agit généralement d'une pêcherie très complète, où tout les types d'engins sont en concurrence. Le milieu lui-même est également un condensé de ce que l'on peut rencontrer en Afrique : zones urbaines, régions hautement industrialisées et régions encore naturelles se succèdent sur de courtes distances, avec leurs incidences sur le milieu naturel et humain. C'est ensuite une pêcherie très ancienne où les évolutions historiques ont pu être suivies : de tout temps en effet les ivoiriens ont tourné le dos à une mer, sinon inhospitalière, du moins d'exploitation difficile.

L'impact de la colonisation, de l'indépendance, de l'effort de développement des pays africains s'est donc fait sentir sur ce milieu de façon particulièrement nette.

Ajoutons que la lagune, zone de haute productivité est actuellement l'objet de bien des convoitises. L'avenir des plans d'eau, donc de la pêche artisanale dépend de nombreux paramètres qui sont plus contrôlables dans ce milieu fermé qu'ils ne le sont dans le cas de la pêche artisanale en mer.

Enfin, conscient de ces évolutions et de la richesse que représente un tel milieu à forte productivité le gouvernement ivoirien a lancé depuis 1974 un programme de recherches sur le milieu lagunaire qui permet à l'heure actuelle d'avoir une assez bonne connaissance de ce milieu.

Si les mécanismes décrits à propos des systèmes lagunaires ne s'appliquent pas tous à la pêche artisanale maritime, ils présentent cependant une bonne image de ceux que l'on est appelé à rencontrer sur la Côte d'Afrique.

(1) La pêche maritime artisanale en Afrique de l'Ouest. Caractéristiques générales par F. Gerlotto et B. Stequert ; in, La pêche maritime, mai 78.

2 - PRODUCTIONa) Description et estimation de la production

Sans revenir sur une description des différents engins de pêche artisanale, que nous avons données dans un précédent article, rappelons que c'est dans ce domaine de la pêche que l'imagination s'est le plus manifestée, et que tous les modes de pêches ont un représentant au niveau artisanal, que ce soit les sennes, les filets maillants, les nasses, éperviers, palangres, lignes, pièges, récifs artificiels etc.

Plus de trente engins et toutes leurs variantes sont utilisés en lagune ébrié. Cela dit, l'essentiel des débarquements est dû à cinq catégories d'engins dont une d'engins maniés par une équipe de pêcheurs, les sennes (de rivages ou tournantes) et quatre groupes d'engins individuels, les palangres, les éperviers, les filets maillant et les filets à crevettes. Les autres engins peuvent avoir une importance numérique ou sociologique non négligeable (il existe plusieurs milliers de nasses, par exemple), mais leur apport, très faible en proportion des précédents, est difficilement chiffrable. Le tableau 1 montre bien que l'essentiel des prises s'effectue avec 5 engins, dont surtout les sennes ou "grands filets", les filets maillants à mailles de 25 mm et les filets à crevettes.

Ces 4 800 pêcheurs, professionnels, semi-professionnels et occasionnels produisaient environ 10 000 tonnes de poissons et crustacés en 1975. Si la lagune, moins riche de ce point de vue que la plupart des milieux tropicaux, compte néanmoins de nombreuses espèces, l'essentiel de la production porte sur quelques unes seulement. La liste en est donnée dans le tableau 2. On voit que les espèces capturées forment 2 groupes : espèces bon marché (Ethmalose, sardinelle, etc...) et espèces chères ; dont un certain nombre est capturé en toutes petites quantités (mulets, barracudas, capitaines etc...) mais qui concernent essentiellement le "machoirron" (*Chrysichthys* sp.) ou poisson-chat de lagune et les "carpes" (*Cichlidae*). En plus d'espèces aux abondances et aux prix très différents, les pêcheurs doivent subir des saisons de pêches aux rendements variables. En outre la lagune comprend deux zones distinctes : la région du canal de Vridi, où la faune, plus halophile est disponible surtout en saison sèche (forte salinité) de décembre à juin, comme le montrent sur la figure les variations de rendements des sennes de Vridi et la région du fond de lagune, aux espèces plutôt dulcaquicoles abondantes surtout en saison de crues, et qui expliquent les variations de rendement des sennes de Tiébissou.

Pour compenser ces variations importantes, les pêcheurs ont été amenés à se livrer à plusieurs sortes d'expédients : lorsque cela leur est possible ils changent de lieu de pêche. C'est le cas des pêcheurs de Vridi qui peuvent aller en mer lorsque les rendements baissent en lagune, comme nous l'avons montré dans un précédent article. Mais ce cas est assez exceptionnel, les pêcheurs se déplaçant très peu à l'intérieur de la lagune car les "eaux territoriales" des différents villages sont réservées. Ne pouvant se déplacer avec le poisson, les pêcheurs individuels sont alors souvent contraints de changer d'engin de pêche, afin d'exploiter les espèces disponibles du moment : un pêcheur pourra par exemple utiliser principalement un filet maillant à mailles de 25 mm en saison sèche, afin de capturer ethmalose, sardinelles etc... et un filet à mailles de 90 mm en saison de crue, qui capture capitaines, gros machoirrons etc... Les sennes tournantes, pêchant en pleine eau, au centre de la lagune, sont les seuls engins pouvant se déplacer sur de grandes distances à l'intérieur de celle-ci. Elles y sont d'ailleurs contraintes, leur mode d'utilisation les forçant à pêcher à vue sur des bancs repérés en surface, donc à s'attaquer principalement aux ethmaloses qui sont les plus facilement détectables ; liées à cette espèce elles sont obligées d'en suivre les déplacements.

Quant aux sennes de plage, la nature du milieu et les coutumes locales leur interdisant tout déplacement, elles subissent passivement ces variations. Ce sont cependant les engins les moins sensibles aux fluctuations annuelles, car leur construction et leur mode de pêche leur permettent d'exploiter la totalité des espèces présentes quelles qu'elles soient.

b) Distinction des deux modes de pêches artisanales

La pêche artisanale lagunaire recouvre une grande variété de techniques. Cependant comme dans le cas, plus général, de la pêche artisanale maritime, elles peuvent être classées en deux grandes catégories qui s'opposent selon 4 critères. Cette opposition n'est pas seulement technique puisque les tenants de l'une et l'autre forme de pêche sont en concurrence sévère en ce qui concerne les territoires exploitables par chacun d'eux. C'est ce qui explique les nombreux conflits, voire parfois, les affrontements violents qui peuvent se produire à propos de la pêche. Les 4 critères à partir desquelles sont définies les deux grandes catégories de pêche artisanale à savoir, pêche individuelle et pêche au grand filet sont détaillés ci-dessous.

1/ Rapport au milieu

a) Pêche individuelle

La quasi totalité des engins de cette catégorie sont de type piège (passif) qu'ils soient mobiles ou fixes. Posés le soir et relevés le matin les pièges mobiles utilisent des emplacements relativement bien définis selon l'espèce recherchée : différentes profondeurs, types de fond (boue, sable, roche). Les pièges fixes utilisent en permanence certains espaces, côtiers la plupart du temps. Ces engins ont également en commun, d'être sélectifs aussi bien sur les espèces recherchées que sur les tailles des captures (filets maillants). En résumé, ces engins spécialisés de par leurs lieux et modes d'utilisation induisent autant de terroirs lagunaires distincts qu'il y a d'espèces exploitables.

Notons cependant que, depuis peu, les éperviers, engins individuels actifs, ont regagné la faveur des pêcheurs qui les avaient abandonnés pendant quelques années au profit des filets maillants. Ces derniers, en effet, sont actuellement menacés par les attaques des crabes qui les détruisent rapidement.

b) Pêche collective (sennes)

Les deux types de "grands filets", sennes de rivages et sennes tournantes ont en commun d'être des engins actifs qui capturent tout ce que contient le volume d'eau encerclé et ce avec d'autant plus d'efficacité que les mailles utilisées sont très petites (10 à 15 mm). Il s'agit donc d'engins non sectifs aussi bien en ce qui concerne les espèces que les tailles des captures.

En outre pour se déployer une senne a besoin d'un espace vierge de toute autre forme de pêche d'environ 5 hectares. Les sennes tournantes ont, en revanche, besoin de moins d'espace mais de plus grandes profondeurs pour manoeuvrer.

Si les 2 types de grands filets apparaissent complémentaires, on voit déjà, à travers le mode d'exploitation du milieu, qu'engins individuels et engins collectifs s'opposent et tendent à s'exclure mutuellement.

2/ Producteurs

a) Pêche individuelle

Hormis les pêcheurs maliens, peu nombreux, ce type de pêche est surtout le fait des autochtones. En lagune Ebrié les autochtones pratiquent cette pêche en association avec d'autres activités : plantations commerciales et produits vivriers. En dehors des travaux agricoles la vie villageoise implique un certain nombre d'obligations sociales qui, même pour ceux ne vivant que de la pêche, réduisent le temps consacré à cette activité.

b) Pêche au grand filet

Les filets appartiennent pour la plupart à des autochtones qui pour la moitié au moins sont des étrangers. En outre, les propriétaires ont souvent d'autres sources de revenus et sont absents. Le grand filet est donc, dans bien des cas, un placement spéculatif.

La main-d'oeuvre (10 manoeuvres par filet en moyenne) est quant à elle composée à 99 % d'autochtones qui sont dans leur quasi-totalité étrangers (Ghana, Togo, Mali, Haute-Volta). A titre d'exemple, les 77 filets de la zone ouest de la lagune sont manoeuvrés par 800 hommes environ. Ces migrants, jeunes et célibataires pour la plupart, n'ont pas d'attaches ni d'obligations sociales dans la région.

Pratiquée à plein temps, cette forme de pêche donne lieu à une activité plus régulière et plus intense que la précédente. Pourtant il n'est pas possible de qualifier de "spécialistes" l'ensemble de ces pêcheurs puisqu'environ 20 % de la main d'oeuvre est constituée d'originaires des régions du Nord qui n'ont jamais pratiqué cette activité auparavant et n'y restent que peu de temps.

3/ Rendements

a) Pêche individuelle

Etant donné la diversité des engins il est difficile d'avancer une prise moyenne pour l'ensemble de cette forme de pêche. Pour un filet maillant de 100 m à maille de 25 mm les prises ont été évaluées à 5,8 kg par sortie de pêche en 1975. Cette même année, sur une production globale pour la lagune Ebrié d'environ 8 000 tonnes de poissons la part de la pêche individuelle était estimée à 2 000 tonnes soit le quart de la production totale. Notons à ce propos que les rendements ont notablement baissé depuis.

b) Pêche au grand filet :

En 1975 des relevés effectués en lagune Ebrié donnaient en moyenne légèrement inférieure à 500 kg de poisson par sortie de pêche. Un filet prend environ 80 fois plus que l'engin individuel précité. Ramené à une échelle comparable on constate qu'une unité de travail (1 manoeuvre) sur un grand filet produit 8 fois plus de poisson qu'un pêcheur individuel : 48 kgs contre 5,8 kgs par sortie de pêche en moyenne.

La comparaison des rendements des deux types d'engin fait apparaître les véritables fondements de l'opposition entre les deux modes de pêche : 800 manoeuvres de grands filets prennent autant de poissons que ne le feraient 6 800 pêcheurs individuels.

Les grands filets aboutissent à l'équivalent lagunaire d'un accaparement foncier.

4/ Rentabilitéa) Pêche individuelle

Les rentabilités des différents engins individuels sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

NOM	Rapport brut moyen par sortie	Nombre de sorties nécessaires à l'amortissement
1/2 Syndicat	3 700 F CFA	13,2
Bambous creux	3 500	7,3
Filet à sardine	2 800	7,4
Petits hameçons	2 600	2,4
Filet à capitaine	2 100	23,5
Filet à trachinotus	1 800	18,6
Grands hameçon	1 200	9,9
Epervier	1 000	4,1

Il faut noter qu'il s'agit de l'amortissement net ; les frais de fonctionnement étant négligeables et les frais "d'équipage" évidemment nuls.

b) Grand filet

En moyenne un grand filet a un rapport brut de 90 000 F par sortie soit 145 000 F par semaine et 7 millions environ par an (1).

Un tel filet procure sa valeur moyenne d'achat en 12,5 sorties. Cependant les frais de fonctionnement (les réparations sont effectuées ici par des spécialistes) et d'équipage, allongent le temps d'amortissement qui est estimé à une année. A nombre de sorties égales, l'engin individuel moyen (dans notre tableau les petits hameçons) crée 3 fois moins de valeur qu'un manoeuvre travaillant sur grand filet.

1,75 sortie	(petits hameçons) :	240 000 F par an	environ
par semaine	(1/10 senne)	: 700 000 F par an	

La moindre importance de l'écart en valeur par rapport à l'écart en volume entre les 2 types de pêche s'explique par les proportions respectives d'espèces chères capturées par l'un et l'autre mode de pêche.

3 - COMMERCIALISATIONa) Transformation

Jusqu'à un passé récent les poissons avaient deux destinations exclusives : la consommation sur place des produits frais et le fumage des produits destinés à l'expédition sur les marchés. A ces deux destinations s'en sont récemment ajoutées d'autres qui ont été rendues possibles par l'utilisation des moyens modernes de conservation par le froid. Néanmoins l'essentiel du poisson pêché en lagune est encore fumé.

Il existe d'ailleurs deux sortes de fumages, affectant uniquement par leur durée : le fumage long et le fumage court.

(1) Il s'agit dans toute cette étude de francs cfa : 1 F CFA = 0,02 FF.

Ce dernier a pour objectif principal de donner du goût au poisson sans trop en modifier la texture. Les animaux ainsi traités se conservent quelques jours seulement. Il s'agit la plupart du temps d'espèces coûteuses. Cette méthode consiste à disposer les poissons sur une treillis métallique à environ 1 m au-dessus d'un foyer alimenté en bois de chauffage auquel on ajoute des écorces de noix de coco, des palmes sèches etc... et à laisser l'opération se prolonger quelques heures à une journée au plus.

Le fumage long, pour sa part, tout à fait identique au précédent quant aux méthodes, dure trois à quatre jours et fournit un produit parfaitement déséché qui peut se conserver plusieurs mois dans les conditions ambiantes. Ce genre de fumage touche le plus souvent les espèces bon marché.

Depuis peu existent enfin en lagune des méthodes de conservation et commercialisation des produits de la pêche par le froid ; l'une de ces méthodes concerne les crevettes qui sont ramassées chaque matin dans les campements béninois et acheminées vers des usines de conditionnement par congélation d'où elles sont ensuite expédiées en Europe. L'autre méthode touche certains poissons appréciés frais : des pinasses de transport apportent chaque matin des caisses isothermes pleines de glace dans les villages de pêcheurs et remportent le soir ces glaciers où sont conservés carpes et machoirons, destinés au marché d'Abidjan essentiellement.

b) Les réseaux commerciaux

Le fumage et le commerce des poissons sont des activités quasi exclusivement féminines. Cette spécialisation des femmes n'est pas propre à la lagune Ebrié puisqu'elle est attestée aussi bien en mer que dans les autres lagunes, au Ghana qu'en Côte d'Ivoire, pour la pêche artisanale que pour la pêche industrielle.

A l'origine le fumage était assimilé à un travail domestique, donc féminin, mais qui était rémunéré : chez les autochtones de la lagune Ebrié, un pêcheur était tenu de remettre la totalité de sa pêche ainsi que celle de ses fils non mariés à sa femme qui la fumait et recevait en retour une part sur le produit de la vente. En contre-partie les femmes n'avaient pas le droit de posséder de pirogues et ne devaient pas aller acheter le poisson sur l'eau auprès des autres pêcheurs. Cette répartition des tâches à l'intérieur des unités de production familiales avaient pour résultat, sinon pour fonction, d'interdire pratiquement toute vente par les cadets et autres catégories sociales dépendantes, en dehors du contrôle des aînés (pères, chefs de cour, doyen de famille...) ; corrélativement les circuits de commercialisation étaient très personnalisés et le marché subdivisé en catégories qualitatives de produits. Celles-ci s'identifiaient, semble-t-il, aux différentes localités qui se spécialisaient dans telle espèce particulière en fonction des caractéristiques du territoire lagunaire exploité.

Arrivées en lagune Ebrié à la suite de la pénétration coloniale française, des femmes venues de l'Est amenèrent une modification importante dans cette organisation. Achetant directement le poisson sur l'eau auprès des pêcheurs elles ne tardèrent pas à provoquer une révolte des femmes autochtones qui obtinrent le droit d'aller faire de même.

Actuellement le commerce est libre et le poisson est vendu par les pêcheurs à toute femme se présentant. Celles-ci le revendent soit au détail, soit en gros, dans les centres urbains de la région d'où il est partiellement réexpédié vers l'intérieur. Si certaines femmes passent des accords avec les producteurs, dans son ensemble le circuit est fluide et peu contrôlable.

c) Valeur ajoutée

Cette fluidité du circuit s'accompagne de situations de départ très différentes pour les commerçantes. La proximité plus ou moins grande d'Abidjan, la possibilité de se procurer gratuitement du bois ou la nécessité de l'acheter, l'emploi de manoeuvres journaliers ou l'utilisation de main-d'oeuvre familiale etc... peuvent faire varier les coûts de production de façon sensible.

Aussi l'évaluation de la valeur ajoutée par le fumage et la vente, présentée ici, n'est-elle qu'indicative.

En règle générale on considère que le poisson perd les deux tiers de son poids au fumage. Là aussi il faudrait tenir compte des variations selon les espèces. Quoi qu'il en soit le prix de départ pour évaluer la valeur ajoutée d'un kg de poisson fumé est trois fois supérieur à celui du kg de poisson frais.

Dans le calcul présenté, les coûts de production comprennent : l'amortissement du four (négligeable) l'achat de bois de chauffage, les différents transports, le pesage, la taxe municipale de marché :

Répartition des Postes dans le prix final

Produit de base	Coûts de production	Bénéfice net	Prix de vente
Jours d'enquête			
n° 1 71,4 %	21,4 %	6,6 %	100
n° 2 57,1 %	21,8 %	21,1 %	100

Les variations constatées entre J¹ et J² ne sont dues qu'aux fluctuations du marché, les coûts de productions restant identiques. La valeur ajoutée peut donc varier d'un jour à l'autre de 28 % à 42,8 %. Ces variations seraient plus considérables si l'on introduisait les autres facteurs de variabilité : saison, espèces etc...

4 - EVOLUTION DE LA PECHERIE ARTISANALE

Cette évolution s'explique en partie par des variations du milieu, mais surtout par des bouleversements sociaux. Comme cela s'est produit pour la pêche artisanale maritime (Ghana et Sénégal, par exemple) la pêcherie lagunaire s'est modifiée avec le temps.

a) Les indices d'évolution biologique

Depuis que le milieu lagunaire a commencé d'être fortement perturbé par l'action humaine, on a pu constater qu'il était devenu très instable et sujet à des variations importantes à court terme, en plus d'une évolution à long terme de l'activité biologique. Plusieurs preuves de ces transformations ont été mises en évidence :

- changements des proportions des espèces. Si certaines espèces semblent avoir pratiquement disparu, ou du moins être reléguées dans le fond dessalé de la lagune, d'autres, en particulier les crabes (callinectes latimanus) ont pris une importance considérable. En règle générale, on peut considérer que cette modification s'est effectuée au détriment des espèces plutôt liées aux eaux douces ou faiblement saumâtres et à l'avantage des espèces liées aux eaux marines ou fortement saumâtres.

- Baisse des rendements des engins de pêche. Il est très difficile d'obtenir des données anciennes sur les rendements des engins de pêche qui soient suffisamment fiables. Néanmoins il a été possible d'estimer les rendements moyens d'un épervier en lagune Ebrié pour la période située avant l'ouverture du canal de Vridi (1954) à 300 kg par jour de pêche alors qu'ils dépassent rarement 10 à 20 kg par jour en 74. Il semble donc qu'il y ait eu un appauvrissement du milieu lagunaire depuis les années 50.

Sur une plus courte période (de 1975 à 1977) on a pu également assister à une baisse assez importante des rendements des engins collectifs dans l'ensemble de la lagune à l'exception de la région proche du canal.

- Causes de cette évolution

Si l'on néglige pour le moment les raisons socio-économiques des évolutions de la pêche artisanale, il apparaît que deux types de causes expliquent ces baisses de rendements, les unes dépendantes des conditions d'exploitation, les autres, indépendantes de la pêche, liées aux bouleversements écologiques du milieu.

. Causes dépendantes : c'est évidemment l'arrivée massive des engins collectifs non sélectifs qui est la plus importante cause des baisses de rendement observées ces dernières années. A cette première cause peut probablement s'ajouter l'effet des autres engins, tels que les filets à crevettes dont nous avons décrit le mode de pêche dans un précédent article et qui capturent des quantités non négligeables de juvéniles.

. Causes indépendantes : elles sont également importantes et agissent de deux façons : soit brutalement, par un changement cataclysmique des conditions écologiques (ouverture du canal de Vridi par exemple), soit de façon plus progressive, par une pollution lente du milieu (urbanisation, grandes plantations industrielles etc...). Quoi qu'il en soit, ces causes ont contribué à déséquilibrer un milieu par nature déjà instable.

b) Evolution socio-historique et innovations techniques

En schématisant, on peut distinguer trois périodes dans l'évolution des techniques de pêche. Leurs caractéristiques respectives, l'interprétation et les conséquences de cette évolution sont présentées ici succinctement :

1/ L'évolution des techniques

- Période pré-coloniale

Deux types d'engins, collectifs et individuels, coexistent dans chaque village.

. Collectifs : ce sont d'abord les pêcheries-barrages construites et relevées dans le cadre du village et/ou du lignage selon leur importance. Les fruits de cette pêche étaient destinés à alimenter en or, pagnes et armes les différents trésors familiaux. En effet, même si le poisson donnait lieu à des échanges de type "troc" (poisson/produits vivriers) les "manilles" qui servaient à l'époque de "quasi-monnaie" étaient également utilisées pour l'achat du poisson par les groupes spécialisés dans l'agriculture.

De grands filets tirés, de taille plus réduite que les filets actuels (6 à 7 hommes pour les manipuler) et tissés en fibres végétales étaient également fabriqués et utilisés dans le cadre du lignage. Le produit de la pêche était ici aussi destiné au trésor familial sous le contrôle des aînés.

. Individuels : les engins fabriqués et manipulés individuellement étaient : l'épervier, les nasses, les bois creux et les lignes de fond. Les différents filets maillants qui sont actuellement utilisés n'existaient pas. Ces engins étaient marginaux par rapport aux précédents et servaient surtout à l'alimentation quotidienne. Par contre, la production des engins collectifs était essentiellement destinée à la vente.

- L'ère coloniale

Dès le début de la colonisation d'importants changements interviennent dans les pratiques de pêche. Les grands filets sont très rapidement abandonnés au profit d'un développement des engins individuels. Les fils de coton, introduits par les Européens, permettent l'invention de nouveaux engins : filets maillant de différentes sortes. Les pêcheries disparaissent plus progressivement.

- La période actuelle

C'est celle de la construction nationale. On voit intervenir à partir des années 60 (surtout à partir de 64-69) des changements qui touchent l'ensemble du système de production régional dont la pêche devient un élément secondaire, (création de grandes plantations industrielles palmier, hévéa, ananas, banane) et où se développent très rapidement les plantations villageoises (palmier, café, cocotier, cacao). Dans le même temps apparaissent sur la lagune "grands filets" (sennes).

En 69 le partage des eaux lagunaires en zone autorisées aux grands filets et zone réservée à la pêche individuelle (zones dont les limites sont perpétuellement contestées) est officialisé par les autorités régionales.

Ce retour aux engins collectifs n'est qu'apparent. Les grands filets actuels s'opposent tout autant à la pêche individuelle qu'aux engins collectifs de la période précoloniale.

2/ Interprétation de l'évolution

Il nous faut montrer à quoi correspondent les 2 grands changements intervenus dans les pratiques de pêche.

a) Développement de la pêche individuelle

L'introduction du fil de coton et des hameçons métalliques ont rendu plus efficaces et plus durables les engins individuels. Dans le même temps, la perte de contrôle des aînés sur l'activité commerciale des femmes, consécutive à la pénétration en lagune d'acheteuses de poisson étrangères a entraîné la perte de contrôle du circuit de commercialisation du poisson et, par voie de conséquence, celle de la production des dépendants. En effet jusqu'à ce qu'il soit marié (à partir de trente ans) un fils devait (et doit toujours mais cette obligation est devenue plus théorique) remettre la totalité de sa production à son père. On a déjà signalé que le produit des engins collectifs était totalement contrôlé par les doyens de lignage. Il faut cependant ajouter que le travail sur ces engins était effectué par les jeunes : fils et neveux.

On eut beau tisser les grands filets en fil de coton cela ne fit pas revenir les jeunes gens à cette forme de pêche. Eux-mêmes étaient désormais incités à fabriquer de petits filets individuels qui présentaient à leur yeux l'avantage décisif de permettre, au moins en partie, la commercialisation de leur production en dehors du contrôle des aînés (VENTE SUR L'EAU).

En tant que forme de production piscicole dominante (à cette époque) la pêche individuelle loin d'être "traditionnelle" a été au contraire, l'expression d'une étape historique où les membres des sociétés villageoises prenaient sur le plan économique, une certaine distance par rapport aux liens de "solidarité" de leurs groupes d'appartenance familiaux pour se poser davantage en producteurs autonomes face à un marché devenu directement accessible.

b) L'introduction d'une logique de capitalisation dans la production piscicole artisanale

Entre 1964 et 1975 le nombre de grands filets dans la lagune s'est accru de 360 %.

Il est clair que cette pénétration massive des grands filets, malgré l'abandon progressif de la pêche individuelle, a considérablement accru l'effort global de pêche dans la région. A moins d'une augmentation parallèle et peu probable des stocks disponibles, un tel accroissement de l'effort de pêche n'a pu qu'entraîner une baisse des rendements unitaires des engins.

On a déjà signalé que ce petit capitalisme rural entraînait l'équivalent d'un accaparement foncier. Reste à savoir qui accède et comment à cette position.

L'opposition pêche individuelle - grands filets n'est pas l'expression d'un soi-disant "dualisme" technique mais celle de l'antagonisme entre deux catégories sociales : les petits producteurs directs d'une part, les détenteurs de petits capitaux d'origine urbaine d'autre part.

L'exemple suivant, pris dans un village, illustre clairement le caractère social de cette opposition :

Le plus gros planteur a voulu acheter une senne pour l'utiliser dans les eaux du village. Les revenus que lui procurent ses plantations et les salaires de ses fils dépendants, citadins (qui lui ont déjà permis de créer ces plantations) l'autorisaient à obtenir un crédit bancaire. Les pêcheurs individuels du village qui sont pour la plupart de jeunes père de famille n'ayant d'autre ressource que cette activité pour subsister et scolariser leurs enfants, s'y sont opposés avec succès.

Les actuels propriétaires de sennes sont le plus souvent des individus d'âge mur (45 - 50 ans) ayant pu accéder au crédit soit parce qu'ils sont eux-mêmes salariés citadins, soit parce que leurs dépendants sont salariés et leur ont fourni les fonds ou l'aval nécessaire auprès des banques.

Il s'avère en outre que ces filets changent fréquemment de mains. Tout se passe comme si cette forme de pêche était une activité passagère permettant d'amasser en peu de temps les fonds nécessaires à des investissements plus durables (immobilier par exemple).

Cette orientation spéculative de la production piscicole a été rendue possible par le développement très rapide d'Abidjan qui a fait croître très fortement la demande en poisson et provoqué une montée régulière des prix qui semble avoir compensé, au moins partiellement, les baisses de rendements des engins.

3/ Logique d'accaparement et épuisement des stocks

Ce qui précède montre que les conditions sociales, économiques et écologiques propices à un processus de sur-exploitation conduisant à l'épuisement des stocks sont réunies.

Ce processus peut se résumer ainsi :

Introduction des grands filets en nombre de plus en plus important → baisse des rendements → augmentation de l'effort de pêche jusqu'au seuil de la rentabilité → augmentation de l'efficacité des techniques de pêches (diminution des mailles, allongement des engins) → nouvelle baisse des rendements etc...

Ainsi la logique d'accaparement introduite par les grands filets aboutit elle a une série de ruptures d'équilibre que des adaptations techniques et économiques permettent un temps de masquer mais qui tend, à terme, vers une rupture sinon définitive, du moins irratrapable techniquement. L'effort de pêche doit alors cesser ou très fortement diminuer pour que le stock se reconstitue de lui-même s'il le peut encore.

Ce genre de cycle favorisant les engins non sélectifs au détriment des engins sélectifs, on assiste dans un premier temps, sur la lagune Ebrié, à une marginalisation des pêcheurs individuels qui tend vers leur expropriation complète. C'est d'ailleurs ce qui semble s'être produit sur une autre lagune ivoirienne où l'introduction des grands filets est plus ancienne.

Dans un second temps, les prélèvements sur les stocks continuant à être excessifs, les grands filets à leur tour, pourraient être appelés à disparaître ou, la pêche, être sévèrement contingentée. C'est d'ailleurs ce qui paraît le plus probable actuellement.

5 - CONCLUSION

Ainsi serait bouclé un premier cycle animé par le développement progressif d'une économie marchande basée sur le seul profit immédiat. D'espace socialisé partagé et géré par les riverains (1) la lagune est devenue le lieu commode car non ou plus approprié, d'une accumulation rapide destinée à être investie dans d'autres secteurs (immobilier, plantations...).

L'aboutissement normal de ce processus socio-historique est sinon la dégradation complète des stocks du moins le maintien, grâce à des réglementations tardives, de la production piscicole à un niveau inférieur au potentiel écologique de ce milieu.

Le développement de ce qu'on pourrait appeler une "logique de pillage" n'est d'ailleurs pas propre à la région considérée (2). Il semble, au contraire que la pêcherie lagunaire reproduise en un "modèle réduit" les limites et contradictions propres à cette activité de cueillette que demeure malgré tous les développements techniques, la pêche. Toutefois, c'est de la pêche maritime dite "artisanale" que se rapproche le plus le modèle lagunaire.

Or, que constate-t-on ?

- Tout d'abord que le terme "artisanal" recouvre une grande hétérogénéité technique puisqu'il classe dans une même catégorie un épervier et une senne de 1 500 m de long par exemple. A posteriori, cet amalgame n'est plus acceptable.

- Ensuite, que les sennes, qui fournissent l'essentiel de la production, sont des instruments de production très "capitalistiques" :

Elles ne sont pas un simple prolongement des engins individuels. Un seul manoeuvre de senne, travaille sur une part de capital six fois supérieure à celle du pêcheur individuel et la productivité de son travail est huit fois plus forte que celle de ce dernier.

Il y a là, par rapport à la pêcherie individuelle, un saut qualitatif qui interdit d'autant plus un classement commun dans la catégorie "pêche artisanale" que ce détour par une plus grande proportion de capital aboutissant à des gains de productivité est habituellement considéré comme caractéristique de la production "industrielle".

- Enfin que ce passage à un nouveau mode de faire valoir loin d'amener une plus grande rationalité dans l'exploitation du milieu entraîne au contraire son appauvrissement. De par son caractère sélectif aussi bien sur la taille que sur les espèces la pêche individuelle induit une façon de "gestion des stocks". A l'inverse les sennes introduisent un mode d'exploitation extensif du milieu lagunaire qui, en l'absence de contrôle collectif (qu'il vienne de l'Etat ou des villages riverains) a toutes les chances de se traduire par cette fuite en avant aboutissant au gaspillage, sinon au pillage, des moyens de production que sont les "stocks" de poisson.

Le véritable saut qualitatif dans le mode d'exploitation lagunaire réside d'ailleurs davantage dans les mécanismes sociaux qui sous-tendent l'emploi de telle ou telle technique que dans les qualités intrinsèques des techniques elles-mêmes. Celles-ci sont la conséquence de ceux-là et non l'inverse. Producteurs directs, les pêcheurs individuels cherchent eux aussi à dégager des surplus monétaires destinés entre autres, à la création de plantations mais sur une échelle moindre et la destination de leur activité n'implique de leur part aucune tentative d'accaparement des stocks. Les propriétaires de sennes, en revanche, parce qu'ils visent

(1) On ne s'est pas étendu ici sur cet aspect du mode d'exploitation ancien de la lagune mais qu'il suffise de dire qu'existaient autrefois des eaux territoriales villageoises et des saisons de pêche respectées par tous les riverains.

(2) Au Ghana, par exemple, plusieurs espèces marines ont successivement disparu à la suite d'un effort de pêche trop important de la flotte piroguière.

dans un premier temps à rembourser des emprunts relativement importants ou à amortir leur investissement puis à dégager rapidement une plus value destinée à d'autres investissements spéculatifs recherchent toujours les rendements immédiats maxima et, ce faisant exercent une pression de plus en plus forte sur les stocks (allongement des filets, retrécissement des mailles).

Si, dans un premier temps, ils exproprient les autres pêcheurs, par la suite et comme emportés par leur propre élan, ils tendent à s'approprier une proportion de plus en plus grande des dits stocks.

Ce lien entre accaparement foncier et dynamique d'épuisement qu'illustre bien l'exemple lagunaire ne semble cependant pas propre à la région et au mode de pêche considérés.

De façon générale, en matière de pêche, la logique d'accaparement des stocks qu'elle soit induite par l'orientation "spéculative" ou la nécessité "d'amortir" ses investissements de la catégorie sociale détentrice de capital trouve ses limites dans la disparition qu'elle a elle-même provoqué de son principal moyen de production : le poisson . (En tant que stock)..

C'est pourquoi, de même que la lagune nous a paru constituer un "modèle réduit" certes non exhaustif, des problèmes qui se posent à la pêche, de même les solutions actuellement envisagées pour mettre en valeur le milieu lagunaire nous semblent à plus d'un titre "exemplaires" :

Si les travaux entrepris par différents instituts de recherche ivoiriens visent, grâce à une connaissance approfondie du milieu, à inaugurer un nouveau cycle où la recherche du profit immédiat serait supplantée par une plus rationnelle "gestion des stocks", les recherches les plus immédiatement opérationnelles s'orientent vers la mise au point de techniques d'élevage en milieu naturel.

Ces dernières sont et seront surtout le fait de groupes privés ou publics nationaux ou étrangers.

Il est particulièrement significatif à cet égard qu'une firme multinationale s'apprête à investir dans une importante ferme pilote en lagune.

Le saut qualitatif ainsi amorcé est, cette fois, décisif puisqu'en développant l'aquaculture de préférence à la cueillette il s'agit de passer d'une activité prédatrice au rendement tendanciellement décroissant à la maîtrise technique de la croissance et de la reproduction de certaines espèces naturelles, autrement dit du moyen de production.

Que ce passage fasse intervenir un tel niveau de concentration de capital peut paraître disproportionné aux problèmes de la production lagunaire. Il est vrai que la maîtrise technique d'un cycle de production naturel requiert du temps et des moyens technico-scientifiques qui entraînent d'importantes immobilisations financières. Mais on comprend mal l'intérêt d'une firme de cette dimension pour un marché vraisemblablement restreint puisqu'il porte sur une espèce de luxe correspondant à des habitudes de consommation très localisées.

Il pourrait par contre s'agir d'un pari à plus long terme. Quels que soient les progrès réalisés en matière de réglementation et de techniques, les ressources piscicoles fournies par la pêche ne peuvent dépasser un certain volume de production.

Au mieux, les réglementations sont effectivement respectées et la production des espèces actuellement exploitées peut se maintenir indéfiniment à l'optimum décidé. Ou bien, et plus probablement, les réglementations sont tournées et la disparition-reconstitution des stocks exploitables entraîne une production aux variations cycliques.

Dans les deux cas la production piscicole issue de la pêche ne pourrait suivre une demande en protéines animales en constante augmentation. L'élevage et plus généralement l'aquaculture pourraient dans l'avenir s'avérer un complément indispensable, voir, comme cela semble probable sur les lagunes, s'y substituer en grande partie. Mais ce sont des aspects plus immédiats de ce pari sur le futur qui motivent ces projets. Pour la Côte d'Ivoire, en effet, qui importe plus de 60 % de son poisson source principale de sa consommation en protéines animales, de tels projets ne peuvent qu'être accueillis favorablement. Le terrain est en outre

rendu d'autant plus propice que les recherches menées par les instituts scientifiques, en fournissant des informations utiles sur les principaux paramètres du milieu naturel et sur la biologie des espèces lagunaires font faire à nos apprentis éleveurs l'économie de recherches fondamentales longues et coûteuses.

Par ailleurs, l'aquaculture offre, en théorie au moins, deux séries d'avantages :

- une production piscicole à hauts rendements, contrôlable, planifiable. (REPRODUCTION CONTROLÉE DES ESPECES) et par conséquent susceptible d'une gestion et de développements de type agro-alimentaire : usine d'aliments - fermes d'élevage - chaînes de distribution - froid et conserveries.

- Elle permet, en outre, de transformer des espaces "sauvages" sous-utilisés en espaces ruralisés à forte productivité.

Ces deux aspects ne peuvent laisser indifférent un Etat qui cherche à diversifier ses opérations de développement.

Le brusque intérêt dont ils sont l'objet de la part de firmes et organismes internationaux divers (1) signifie-t-il que les milieux lagunaires tropicaux, parce qu'ils semblent favorables au développement de l'aquaculture, sont en train de devenir des espaces économiques stratégiques ? La formulation peut paraître exagérée mais d'une part pour les habitants d'une région où le blocage foncier est parfois total l'introduction de ces techniques intensives transformera effectivement les portions de la lagune utilisables pour l'élevage en espaces stratégiques ; d'autre part il semble bien, que pour nos firmes et autres groupes d'intérêt il s'agisse "d'occuper le terrain", au propre, comme figuré : qui détiendra les connaissances scientifiques et aura mis au point les techniques en matière d'élevage contrôlera en partie ces nouveaux espaces économiques dont il aura permis la création.

Ceux-ci acquérant dès lors, dans le système de production, une place identique à celle de la terre en agriculture (2), cette nouvelle forme de production devrait s'étendre et il serait fait appel aux services des firmes et organismes "sachant élever" pour l'encadrement technique et la fourniture éventuelle de certains facteurs de production : nourriture, savoir faire, contrôle et matériel technique....

Ceci dans l'hypothèse où les techniques d'élevage seraient vulgarisées et développées au profit des populations rivéraines. Dans le cas contraire, les pêcheurs assisteraient tout uniment à la création de ces nouveaux espaces et à leur propre exclusion d'une partie de leurs territoires de pêche.

Quoiqu'il en soit et sera réellement les lagunes ivoiriennes ne sont déjà plus un simple "modèle réduit" mais sont en passe de devenir un champ d'expérimentation dont l'intérêt dépasse manifestement le cadre de la Côte d'Ivoire.

(1) Outre la firme multinationale déjà signalée, le CNEXO, l'UNESCO et la FAO se sont montrés intéressés par les recherches et expériences menées sur les lagunes Ivoiriennes ou ont proposé leurs services. Enfin deux petites sociétés créées spécialement pour l'aquaculture l'une Ivoirienne Aquici, l'autre d'origine Française la SEPIA internationale (sic) n'ont pour raison d'être que l'espoir de pouvoir canaliser vers elles les importants crédits que la caisse centrale de coopération Française semble devoir allouer à la Côte d'Ivoire pour le développement de l'aquaculture.

(2) Indépendamment du poisson qu'il peut contenir, un hectare de lagune deviendrait moyen de production au même titre que l'hectare de terre de culture.